

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS291/27  
WT/DS292/21  
WT/DS293/21  
2 novembre 2004  
(04-4681)

---

Original: anglais

## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES – MESURES AFFECTANT L'APPROBATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS BIOTECHNOLOGIQUES

### Communication du Président du Groupe spécial

La communication ci-après, datée du 2 novembre 2004 et adressée à l'Organe de règlement des différends (ORD), est distribuée conformément à l'article 12:9 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends.

---

Le Groupe spécial saisi de la question *Communautés européennes – Mesures affectant l'approbation et la commercialisation des produits biotechnologiques* (WT/DS291, WT/DS292 et WT/DS293) a indiqué dans sa communication à l'ORD du 20 août 2004 (WT/DS291/26, WT/DS292/20 et WT/DS293/20) qu'il comptait remettre son rapport final aux parties d'ici à la fin de mars 2005. Toutefois, étant donné le délai nécessaire pour identifier et choisir les experts et, surtout, du fait que les quatre parties ont demandé conjointement à disposer de davantage de temps pour établir leurs communications complémentaires au Groupe spécial, celui-ci ne pourra pas remettre son rapport final aux parties pour la fin de mars 2005. Le Groupe spécial estime qu'il remettra son rapport final aux parties pour la fin de juin 2005.

---